

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE n° 32 / 11

O B J E T : Construction d'un groupe scolaire à MOUFIA

- approbation du plan de financement
- autorisation de lancer l'appel d'offres

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 Décembre 1979, vous avez approuvé le programme de construction de 8 classes primaires et de 4 classes maternelles à MOUFIA.

Ce projet établi par Monsieur CHANE-TUNE, Architecte D P L G, est actuellement terminé. Estimé à 4 100 000 Francs, il pourra être financé de la façon suivante :

- subvention E.N. : 985 356 F
- emprunt C D C : 3 114 644 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- de m'autoriser à solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et en cas de résultat infructueux à passer un marché négocié avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE